

---

---

# Protocole sanitaire

# Le Val des Jeux

— 20 & 21 novembre 2021 —  
Gymnase Eric Tabarly - Serris

---

---

# Préambule

Le Val des Jeux est un festival de Jeux de société créé en 2019. Sa première édition a accueilli 2300 personnes les 23 & 24 novembre 2019 dans un espace d'environ 1900 m<sup>2</sup>

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, toute l'équipe du Val des Jeux travaille à l'adaptation des conditions d'accueil des festivaliers afin d'assurer la sécurité de tous.

Ces mois de réflexion ainsi que les réunions avec de nombreux organisateurs de festivals français nous ont permis de proposer le protocole sanitaire suivant :

# Accueil des festivaliers

- ★ Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans ou plus dès la file d'attente et dans toute l'enceinte du gymnase.
- ★ Toute personne souhaitant entrer dans le gymnase devra au préalable se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition.
- ★ Un comptage du nombre d'entrées et de sorties sera mis en place afin de limiter le nombre de personnes dans le gymnase à 800 personnes. Si nécessaire, les entrées seront suspendues pour respecter cette jauge.
- ★ Avant et après chaque jeu, chaque festivalier devra se désinfecter les mains. L'animateur (bénévole, éditeur, ...) en charge du jeu veillera au respect de cette règle.

# Restauration

- ★ Les repas seront préparés par un professionnel en respectant les mêmes conditions d'hygiènes strictes déjà mise en place dans son établissement.
- ★ Durant la file d'attente aux commerces, les festivaliers devront respecter les distances entre individus, familles ou groupes.
- ★ Les plats seront servis en sachets individuels ou dans une assiette.
- ★ Une communication sera faite auprès des festivaliers pour préconiser un règlement par carte bancaire et sans contact.
- ★ Gobelets réutilisables à remplir pour éviter la manipulation des bouteilles.

# Restauration (suite)

- ★ Les règles de distanciations entre les individus seront respectées avec l'installation plus espacée des tables.
- ★ Le port du masque sera obligatoire dans l'espace restauration et dans la file d'attente hormis durant la prise du repas.

# Toilettes

- ★ Le port du masque est obligatoire dans les files d'attentes et dans les toilettes.
- ★ Nettoyage et désinfection réguliers des sanitaires.
- ★ Vigilance accrue sur la disponibilité des produits de désinfection (savons, papier, gel hydroalcooliques) afin d'éviter les ruptures de stock.

# Référents sanitaires

Plusieurs membres (répartis sur tout le site) de l'organisation du Val de Jeux assureront le rôle de référents sanitaires afin :

- ★ de s'assurer de la bonne application du protocole sanitaire
- ★ de s'assurer que les moyens prévus soient disponibles
- ★ d'assurer le rappel des consignes
- ★ de mettre en place des actions correctives si nécessaire
- ★ de gérer les situations imprévues

Des "rondes" seront organisées pour rappeler, ni nécessaire, les consignes aux festivaliers.

# Prise en charge d'une personne symptomatique

- ★ Dans un premier temps, un référent sanitaire isolera la personne symptomatique de tout contact et la dirigera vers un local inoccupé (et prévu uniquement à cet effet) tout en veillant au port du masque et au respect de la distanciation physique avec les personnes sur place.
- ★ En l'absence de signes graves, la personne symptomatique devra contacter immédiatement le médecin de son choix et organiser, avec l'aide d'un référent sanitaire, son retour à domicile sans prendre les transports en commun.
- ★ En présence de signes graves, un référent sanitaire appellera les secours (le 15) pour assurer une prise en charge médicale urgente de la personne.